



CONSEIL GÉNÉRAL  
DE  
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 21 mars 2012

Municipalité  
de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

## Extrait

du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 21 mars 2012,

**Présidence** : M. Raphaël Berthoud, Président

**Objet, préavis No 06/12 : Demande de crédit pour financer les travaux d'équipement eaux claires (EC) et gaz des parcelles No 70 et 364, au lieu-dit "La Cloche".**

Le Conseil Général décide :

- La Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux d'équipements EC et gaz des parcelles n° 70 et n° 364 (La Cloche).
- Un crédit de frs. 280'000.--, financé par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du moment lui est accordé à cet effet.
- D'imputer la charge annuelle de frs. 9'333.-- au prorata, sur les comptes de fonctionnement EC/EU, gaz et routes.
- D'imputer la charge annuelle de frs. 7'000.-- sur le compte de fonctionnement intérêts des dettes.

Ainsi délibéré en séance du 21 mars 2012.

Le Président :  
Raphaël Berthoud



La secrétaire :  
Sylvie Troyon